



MAIRIE de BAGARD

159, Route d'Alès - 30140 BAGARD

☎ 04.66.60.70.22. 📠 04.66.60.61.97.



accueil@bagard.fr

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID : 030-213000276-20230316-2023_03_04-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bagard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BAZALGETTE, Maire.

Etaient présents :

BAZALGETTE Thierry, BENIRBAH Dahbia, ROUSSEL Yves, VEZY Anne, MAERTEN David, BINAND Marianne, MAURIN Daniel, SOENEN Bernard, FRONT Marie-Joséphine, MAZY Annie, MAZUC Chantal, HAUTION Jean-Michel, BENOI Bruno, GAY Sandrine, CLAUZEL Cyril, DESTRUDEL Benjamin.

Absents : LOBIER Monique, ANESI Joëlle, TALARON Christophe, BERNARD Clémence, FREVILLE Franck, CARLE Pierre,

Procurations : de M. TALARON à M. MAERTEN, de Mme BERNARD à Mme FRONT, de M. FREVILLE à M. MAURIN, de M. CARLE à Mme BINAND

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 16

Nombre de procurations : 4

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT **Mme Anne VEZY** est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

2023_03_04 : Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2022 :

Rapporteur : Thierry BAZALGETTE

M. le Maire indique que le bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Le tableau ci-dessous rend compte des acquisitions et cessions réalisées par la commune sur son territoire pour l'année 2022.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acquisitions :

| Désignation | Contenance | Prix (y compris les frais) |
|--------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| AH 316, AH 867, AH 869, AH 898 | 6 719 m ² | 160 174.97 € |
| AI 25, AI 40 | 13 061 m ² | 20 052.00 € |

Cessions :

Néant

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Prend acte du bilan 2022 des acquisitions et cessions pratiquées par la commune.**Fait et délibéré, les Jour, Mois et An susdits.****Au registre sont les signatures. Le Maire : Thierry BAZALGETTE**